

Etudes-actions exploratoire sur les « habitants multi-expulsables »

Etudes-actions financées par la Métropole Grand Lyon et par la Direction départementale de la cohésion sociale

Origine de l'étude

Pour rappel, l'ESPASS IREIS a réalisé pour le compte de la Métropole de Lyon une étude sociologique sur le thème du non-recours aux services sociaux dans le cadre des expulsions locatives pour impayés de loyer. Cette étude a été terminée en septembre 2018 et restituée le 5 octobre 2018.

La Métropole de Lyon et la DDCS ont interpellé l'ESPASS IREIS pour poursuivre l'enquête sur les expulsions locatives en ciblant sur son territoire un public et un problème donnés : « les habitants multi-expulsables ». Pour préciser le public, par « expulsables » il faut entendre aussi bien des personnes expulsées que non expulsées. Et par « multi-expulsables » il faut entendre des personnes entrées dans la procédure d'expulsion au moins deux fois. Ce sont donc les critères retenus pour notre étude.

Il faut noter que la thématique des « personnes multi-expulsables » est apparue dans l'étude réalisée pour le compte de la Métropole. Comme premiers facteurs explicatifs de ce phénomène, nous relevions : la pauvreté monétaire, la précarité ou encore des difficultés avec les démarches administratives. Ensuite, il faut rappeler que le rapport préconisait dans ses conclusions un suivi au long cours des trajectoires des habitants pour comprendre plus finement les directions empruntées, la circulation dans l'assistance ainsi que la répétition des expulsions. L'enjeu est de mieux connaître les publics, ce qui est essentiel pour évaluer et ajuster l'action sociale.

Format et questionnement de l'étude

L'étude proposée est une étude-action. Ainsi, il s'agit de produire de la connaissance pour répondre à la demande sociale en attente d'éclaircissements et d'aide à la décision. Nous estimons que cela peut être profitable aux acteurs sociaux mais aussi à la sociologie qui peut y gagner et en sortir renouvelée. De plus, l'étude se veut exploratoire au sens où il n'est évidemment pas question d'épuiser le sujet mais plus modestement d'opérer une première collecte, analyse et objectivation du sujet. Le questionnement qui motive cette étude est le suivant : qui sont les habitants menacés d'expulsion à plusieurs reprises ? Combien sont-ils ? Peut-on déterminer un ou plusieurs publics types ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Mais aussi quel intervalle entre les expulsions ? Combien de fois ont-ils été dans cette situation ? Pourquoi se reproduit-elle ? Et à chaque fois quelle est l'issue de la procédure d'expulsion ?

Proposition et modalités d'intervention sociologique

Pour enquêter sur les habitants multi-expulsables, nous proposons de mener une étude quantitative et qualitative à partir d'un public en difficulté et pressenti comme particulièrement concerné par la problématique, à savoir les personnes bénéficiant d'une MASP (Mesure d'Accompagnement Personnalisé) de niveau 2.

D'une part, il s'agit d'analyser entre 30 et 50 dossiers pour étudier les trajectoires et déterminer des récurrences dans les caractéristiques sociologiques des publics. Ce premier volet serait quantitatif. D'autre part, de manière complémentaire, nous comptons mener ensuite un ou plusieurs entretiens collectifs avec les travailleurs sociaux afin de tester nos premières hypothèses ainsi que de connaître les pratiques d'accompagnement. Ce second volet serait, lui, qualitatif.

Cette étude-action sera conduite et réalisée par **David GRAND**, chercheur à l'ESPASS de l'IREIS et formateur à l'IREIS de la Loire.

Valorisations à destination des milieux de pratique et de formation

- Valorisation des conclusions de la recherche à destination des opérateurs et partenaires des politiques publiques
- Sensibilisation et formation des travailleurs sociaux
- Information et diffusion des résultats de la recherche relatifs à la dimension organisationnelle et institutionnelle de la prévention des expulsions locatives en direction de tous les acteurs concernés